

L'ECHO GALGONNAIS

N° 99-OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

Page 1

Edito

Page 2

Décisions du
Conseil municipal
Alain BUREAU
Elections municipales
Rappels
Impôts

Page 3

Environnement,
protection, préservation
Parc naturel
des Grands Pas
Rentrée scolaire
2025-2026

Page 4

Voirie 2025
ORANGE
SDEEG-Mobive
SOGEDO
Octobre Rose
AGIR POUR GALGON

Page 5

Reprise des associations

Page 6

Reportages

Page 7

Nouveaux sur Galgon
Dates à retenir

Page 8

Dates à retenir suite
Etat civil

C'est dans ce contexte préoccupant persistant que nous abordons l'automne 2025. Face à ces feuilletons politiques consternants voire inquiétants, nous avons à conserver la motivation nécessaire afin de poursuivre sérieusement l'action municipale.

La rentrée des classes s'est déroulée de façon satisfaisante ponctuée du renouvellement des deux postes de direction.

Notre fête locale a bénéficié du beau temps et d'un feu d'artifice réussi.

Le temps des vendanges a confirmé sa précocité et sa rapidité avec un profil viticole sujet à reconsidération de l'activité.

Notre chantier POLE SANTE a débuté début juin avec une programmation amenant à septembre 2026.

De même, l'aménagement du parc naturel des Grands Pas se réalise.

Décembre devrait finaliser sa réalisation si les conditions météorologiques restent favorables pour l'ensemble des plantations prévues.

Pour rappel, nous sommes bénéficiaires de subventions fort appréciables pour ces deux projets.

Le département et l'intercommunalité nous permettent de valider deux boucles pédestres dans la commune. Mes remerciements aux propriétaires qui ont donné l'autorisation de passage de même qu'un grand merci à notre collègue totalement engagée dans le travail de recherche.

D'autre part, nous avons réhabilité la cale de la Saye à Girard. Cet accès au cours d'eau est systématiquement envasé et nous devons prévoir un suivi régulier pour conserver le site à peu près correct.

Nous avons à poursuivre l'étude de notre Plan Local d'Urbanisme en tenant compte des impératifs de certaines lois (ZAN etc.) et des directives du SCOT du Grand Libournais en phase de validation, après révision.

Vous serez informés en temps voulu pour les démarches.

Sur le plan culturel et dans le cadre communautaire l'école de Musique prend allure.

Le Syndicat de la Saye vous propose une exposition Natura'rt, peintures, photographies, dessins, salle des mariages du 22 septembre au 10 octobre.

Je tiens à vous faire part de mon appréciation positive lors du forum des associations. Celles-ci sont nombreuses et cela me semble plutôt rassurant pour le profil de notre commune.

Toute ma reconnaissance aux bénévoles actifs.

Enfin, électoralement, nous aurons à voter en mars 2026.

Je ne serai pas candidat et remercie donc les collègues adjoints et conseillers particulièrement investis dans l'exercice municipal. Leur expérience aura été bénéfique face à la complexité des conditions politico administratives. Certains nouveaux découvriront le principe. A noter que le point essentiel d'une gestion communale reste la maîtrise financière tel que nous avons toujours su le réaliser à chacun de nos mandats

Je n'ai plus qu'à vous souhaiter une fin d'année vous préservant de problèmes majeurs.

Informez-nous si besoin imminent et n'oublions pas que nous avons beaucoup mieux à faire pour la planète.

Je compte sur vous.

Bien respectueusement

*Le Maire,
Jean-Marie BAYARD*

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie : du Lundi au Vendredi, 8h30-12h00 / 14h30-17h00

Numéro à contacter les week-ends en cas d'urgences : **06 19 31 03 75**

Séance du 10 juin 2025

A – Approbation du procès-verbal de la séance du 3 avril 2025

B – Fonction publique

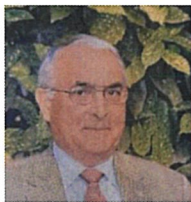
1. Création au tableau des effectifs de 4 postes d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet
2. Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet

C – Finances locales

1. Devis pour travaux de voirie
2. Marché à procédure adaptée – Travaux de création d'un centre médical et paramédical – Choix des entreprises
3. Décision budgétaire modificative
4. Subventions aux associations

Alain BUREAU

Nous étions très nombreux **samedi 2 Août** pour dire au revoir à Alain. Notre notaire de **1979 à 2012**, a, toute sa vie, œuvré au service de notre communauté. **Elu en 1977**, il siégea au conseil municipal **jusqu'en 2001**. Membre du Rotary, il organisait sur Libourne une collecte annuelle au profit de la Banque Alimentaire.



Fervent catholique, il était membre des Equipes Notre Dame et siégeait au Conseil Economique de notre Paroisse Saint Vincent du Fronsadais. Président des Amis de l'Eglise Saint Seurin, il organisa bon nombre de concerts et de pièces de théâtre. Grâce aux fonds récoltés il mena à bien entre autres le projet de réaménagement du chœur en 2017 et tout ceci en étroite collaboration avec la mairie. Mais avant tout cela, il était un bon époux et un très bon père de famille. Tout à son image, la messe de célébrations de ses obsèques fût simple et joyeuse. Plutôt que de sincères condoléances, la municipalité transmet à son épouse, ses 3 enfants et tous ses petits-enfants notre Sincère Amitié.

**Elections Municipales
15 et 22 mars 2026**

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale doivent le faire **au plus tard le 06 février 2026**.

Pour être électeur, il faut :

- S'inscrire en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Être âgé au moins de 18 ans
- Être de nationalité française
- Jouir de ses droits civiques et politiques

Attention : Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour participer aux élections municipales dans les mêmes conditions que les électeurs français.

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur servicepublic.fr

Séance du 28 août 2025

A – Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2025

B – Urbanisme

1. Proposition de création de la zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles n°77 « Vallée de la Saye » sur la Commune de GALGON

C – Domaine et patrimoine

1. Retrait de la délibération n° D-2020-47 portant aliénation de la parcelle cadastrée section AP n°180 sise lieu-dit « Rigole »

D – Fonction publique

1. Création au tableau des effectifs d'un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet
2. Adoption de la charte des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

E – Institutions et vie politique

1. Représentation des communes au Conseil communautaire de 2026-2032

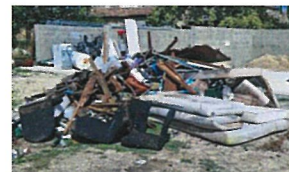
F – Finances locales

1. ENEDIS - Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité - Principe de la redevance réglementée pour chantier provisoire
2. Fixation de la durée d'amortissement des immobilisations
3. Décision budgétaire modificative n°DM25-2
4. Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
5. Subvention exceptionnelle à l'association « Chasseurs Galgonnais »

G – Autres domaines de compétences

1. SIETAVI – Attribution de la citoyenneté d'honneur de la commune de GALGON à l'Isle

RAPPELS



Nous constatons **encore et encore** le manque grandissant de civisme concernant les dépôts de déchets sauvages aux pieds des conteneurs verres, vêtements etc ainsi que dans les fossés et en pleine nature. **Veuillez respecter l'environnement pour les générations à venir. Merci !!**

De même, il est important de rentrer vos conteneurs dès la collecte effectuée et de ne pas laisser vos bacs trainer sur le bord des routes, chemins ou trottoirs.

De plus, nous vous rappelons de respecter, pour vos relations de bon voisinage, les jours et horaires réglementés par arrêté préfectoral pour l'usage des tondeuses et appareils bruyants **Nous comptons sur votre collaboration.**

Impôts

Pour rappel, concernant les taux d'imposition des taxes directes locales (taxes foncières), le conseil municipal a décidé de ne pas les augmenter, **c'est-à-dire qu'ils restent inchangés depuis 2018.**

L'Etat réévalue les bases fiscales sur lesquelles s'appliquent les taux votés par la commune.



Ci-dessus, une avancée en images de notre futur parc naturel des Grands Pas

Parc Naturel des Grands Pas

Environnement, protection, préservation

Vallée de la Saye et ses affluents

La commission environnement du **27 mai dernier** a étudié le principe de création **d'une zone de préemption des espaces naturels sensibles (ZPENS)**, le but étant d'éviter la dégradation le long de nos cours d'eau et prairies attenantes. Le département est compétent et volontaire pour participer à conserver la qualité de notre cadre de vie. Il est donc préempteur lors de vente de terrain dans le périmètre défini. A noter que la ZPENS n'implique pas de contrainte de gestion des parcelles appartenant à des propriétaires privés. Une délibération du Conseil Municipal donnera la décision.

Lors de la Commission environnement du **17 septembre** dernier, une réflexion d'aménagement d'un champ de bosses (type Pumptrack), pour les 8-14 ans, en partie haute du site a été d'actualité. Une part de financement serait compensée par le fait de se servir des déchets, pierres et terre, et donc du non financement du déblai. Décision à délibérer en conseil municipal.

Rentrée scolaire 2025-2026

Groupe scolaire



Ecole élémentaire
Nouvelle directrice
Mme CHARLIER
Effectif : 180 élèves



Ecole maternelle
Nouvelle directrice
Mme ROUX
Effectif : 115 élèves



Accueil périscolaire de Galgon

La mairie de Galgon organise un accueil périscolaire le matin et le soir. Cet accueil est agréé par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports de la Gironde et a une vocation sociale et éducative. Trait d'union entre l'école et la famille, cet accueil est destiné à l'éveil des enfants, à leur autonomie, à leur apprentissage du respect des règles de vie en collectivité, des personnes et des biens, et de l'hygiène.

C'est un lieu de détente, de loisirs ou de repos, individuel ou en groupe, dans l'attente, soit de l'ouverture de l'école, soit du retour de la famille.

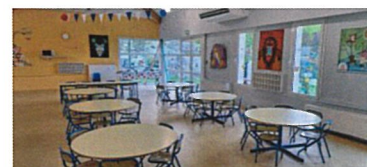
Tous les élèves des écoles ont la possibilité d'être accueillis à l'APS de Galgon. Les familles doivent remplir un dossier d'inscription.

Les enfants de l'école maternelle sont accueillis à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 19h le soir à l'école maternelle, et ceux de l'école élémentaire dans les locaux de l'ALSH avec des capacités d'accueil maximum de 40 enfants (maternelle) et 84 enfants (élémentaire).

Restaurant scolaire



De gauche à droite
Responsable Céline, cuisinière
Virginie et Marie-Anne, aide- cuisinières



Au restaurant scolaire de Galgon, la cuisine « **c'est sur place** » !

Les repas proposés aux enfants sont préparés directement sur place, à partir de produits sélectionnés avec soin par Sodexo. Cette organisation permet de garantir fraîcheur, qualité et équilibre des menus servis au quotidien. L'équipe de restauration met tout son savoir-faire au service des enfants, en cuisinant des produits variés pour offrir des plats équilibrés. Une façon simple de partager le plaisir de bien manger au quotidien.

Découvrez également l'appli de la restauration scolaire « **SO HAPPY** » qui permet de **découvrir les menus scolaires, les idées recettes et les actus de la restauration sur so-happy.fr.**

Les travaux débiteront fin septembre :

- 1) **Avenue Fernand Pillot** avec la reprise des passages piétons :
 - Angle route de Guîtres
 - Après ancien bureau de tabac
- 2) **Route de Libourne** Captage des eaux de ruissellement et pluviales de toiture
- 3) **Route de Vérac** : aménagement d'un cheminement piétonnier depuis l'angle du chemin du Champ d'Auron à la Résidence face au cirque.

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'Internet fixe à très Haut débit partout sur le territoire. C'est dans ce contexte, et après les quatre premiers lots engagés, que nous vous informons que Galgon a été présélectionné pour être intégré au lot n° 5 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendra en 2029. L'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible (fibre).



Depuis quelques années, la commune a fait le choix d'être équipée d'une borne de recharge pour véhicules électriques parking de la mairie.

Aussi, compte tenu du développement important de l'électromobilité, nous vous communiquons la fréquentation de cette borne en nombre de charges effectuées qui est de **110 pour l'année 2024 et de 41 au premier trimestre 2025.**



Pour ceux qui ne sont pas équipés de dispositifs de relève à distance du compteur d'eau, **la SOGEDO va procéder au relevé des compteurs jusqu'au 15 octobre prochain** sous réserve d'une éventuelle modification de planning si problème majeur sur le réseau.

Les agents seront munis d'une carte professionnelle ou d'une attestation employeur afin de mener à bien cette mission.



Nous vous rappelons que depuis avril 2024 la ligne de bus n° 10 dessert Galgon du lundi au samedi au point de ramassage du Monument aux Morts. 6 allers et 4 retours hebdomadaires sont effectués.

Pour de plus amples renseignements, rapprochez-vous de l'accueil de la mairie.



Cela fait 28 ans, que la campagne de sensibilisation **Octobre Rose**, symbolisée par le désormais célèbre ruban rose existe. Cet événement se déroule tout au long du mois d'octobre. C'est l'occasion de se mobiliser pour soutenir la recherche dédiée à la lutte contre les cancers du sein et améliorer la prise en charge des patients. Le traitement des cancers du sein est en constante évolution grâce aux progrès de la recherche et grâce à l'innovation.

QUEL DÉPISTAGE ? • Un examen clinique mammaire annuel, réalisé par le médecin traitant, le gynécologue, ou une sage-femme est recommandé pour toutes les femmes âgées de 25 ans et plus. • Le dépistage organisé : il permet à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans et qui ne présentent pas de risque particulier de bénéficier d'une mammographie tous les deux ans.

Une question ? Parlez-en à votre médecin traitant, à votre gynécologue ou à une sage-femme !

AGIR POUR GALGON

Un feu d'artifice de dépenses en guise de bouquet final !

Alors que nous recevons notre feuille d'impôts fonciers, montrant une forte hausse des coûts du SMICVAL, pour les ordures ménagères et les déchèteries limitées à quelques passages, (leur base de cotisation dépend de la surface du foncier et donc plus on a de jardin à entretenir, plus on paye son service de déchèterie)... Nous à GALGON faisons comme si tout allait bien, ailleurs dans le département et le pays on ouvre les dépenses à tous vents ! Comment ne pas s'offusquer de la dernière fusée lancée contre les propriétaires de terrain en bordure de SAYE et autres cours d'eau de notre commune, en décidant sans concertation avec d'autres élus un droit de préemption en cas de vente !

Avec quel argent ? Pourquoi en faire ? Ah si, un espace de promenade !! Qui l'entretient, à quel coût ?

Ces questions, on se les pose aussi pour le nouveau parc de loisirs cavalièrement appelé LES GRANDS PAS. Changement de programme certains décident de rajouter un espace cross ! Et pour le financement ? Le budget ne prévoyait pas d'endettement supplémentaire.

Entretenons d'abord notre patrimoine immobilier avant de créer de nouvelles et futures dépenses supplémentaires sans aucun lien avec des programmes pour lesquels VOUS AVEZ VOTE ; Demain il faudra tirer un bilan.

Et bouquet final, le PLU enterré depuis le 17 Juin 2022, devrait subir le nouveau SCOT du Libournais. Que de dépenses communales engagées à fonds perdus !!

Courage et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Serge BERGEON, Annie GENET, Gilles MACHIN, Michèle DESSAGNE

REPRISE DES ASSOCIATIONS



L'Ecole de dessin et d'arts plastiques a repris ses activités.

Le mercredi

- Pour les jeunes de 6 à 8 ans de 16h15 à 17h45.
- Pour les jeunes de 9 à 14 ans de 14h à 16h.

Le mardi

- Pour les adultes de 14h à 18h (atelier libre)

Le jeudi

- Pour les adultes de 14h à 18h (atelier encadré par une animatrice diplômée en arts plastiques)

Renseignements auprès de Catherine Martial (présidente de l'association)
06 81 82 68 55



Association Gym Galgon - salle des fêtes

Gym douce lundi 17h-18h
Gym : mardi et jeudi 19h-20h
(2 cours d'essai gratuits)

Enfants Récréa'gym- salle des fêtes

- Enfants nés 2017/2018/2019 :
jeudi 18h-18h45
- Enfants nés en 2014/2015/2016 :
mardi 18h-18h45

(1cours d'essai gratuit)

Mail : aa.gymgalgon@orange.fr

Facebook : Association gym Galgon

Renseignements 06 23 18 37 30

Inscriptions en ligne sur assoconnect

Salle des fêtes

Mardi de 14h à 15h15

Mercredi 19h à 20h15

Salle polyvalente

Jeudi 17h30-18h45

Renseignements

06.03.77.14.78 ou 06.15.65.54.07

Ou par courriel sur : ytf1.beatrice@outlook.com



L'USG est un club de rugby qui regroupe les joueurs licenciés seniors, le pôle jeune et l'école de Rugby, situé au Stade Bernard SEGUY, Chemin Chevalier à GALGON.

Sous l'encadrement de coachs formés, les enfants de 3 à 19 ans et les seniors s'entraînent selon les horaires suivants :

Le Mardi : Cadettes/Cadets : de 19h à 20h30

Le Mercredi : U10 et U12 : de 18h30 à 19h30/ U14-U15F : de 18h30 à 20h- seniors-Juniors de 19h30 à 21 h

Le jeudi : Equipe Loisir Mixte 19h-20h30

Le Vendredi : Cadettes /Cadets: de 19h00 à 20h30/ Juniors et Séniors : de 20h à 21h30

Le Samedi : Baby (11H-11H45), U6 (10h30-11h30), U8, U10, U12, U14 – U15F : de 10h à 12h

L'USG accueille de nombreuses filles et souhaite participer au développement du rugby féminin. Si vous voulez nous rejoindre, venez au stade aux entrainements.



Le Tennis Club intercommunal du Fronsadais compte à ce jour plus de 500 adhérents et toujours des projets de développement et de progression.

Il souhaite aussi permettre à l'ensemble des administrés et ses alentours de consulter les informations importantes (actualités, animations, inscriptions, tarifs, partenaires) au travers de la communication digitale. Pour des recherches rapides et des renseignements, plusieurs options s'offrent à eux :

Site Internet : <http://www.tci-fronsadais.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Tennis-Club-Intercommunal-du-Fronsadais-1612876918973835/>

Instagram : https://www.instagram.com/tennis_du_fronsadais/

YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UC0CW6tI7d17qz4F9F8omtEA>

Adresse Mail : tci.fronsadais@orange.fr

Téléphone : 05.57.84.82.03



Comme chaque année, dans notre salle des mariages, **l'école de dessin** a exposé, **à partir du 6 juin**, de nombreuses œuvres qui ont ravi le public.
Bravo aux peintres émérites et félicitations aux enfants !!!!



Les 28 juin et 26 juillet derniers, **l'USG RUGBY**, a organisé ses traditionnelles tablées nocturnes, qui, chaque année, rassemblent un large public. Le temps clément a permis de passer de belles soirées.



Maïwenn ADAM, championne sur Evidence de la Rosette



Anaïs DESCAZEUX, Vice-championne sur Quinte Croix Noire



Fête Locale



Galgon a vibré ce premier week-end de septembre au rythme de la Fête Locale.
La météo a contribué au succès de l'événement attirant un public nombreux et varié.
Une nouveauté cette année, la course cycliste qui a connu un vif engouement avec 130 coureurs au départ.
Merci aux bénévoles des associations galgonnaises pour leur implication lors de cette manifestation.

Le 26 juin, le Maire et le conseil Municipal ont organisé une réception pour le départ à la retraite de **Mme CLÉMENT**, enseignante, et le départ, pour mutation, de **M. AIMÉ**, Directeur de l'école élémentaire, entourés des collègues et amis.

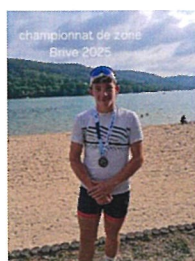
Mme CLÉMENT est arrivée sur notre commune **en 1999** et a pu prétendre à la retraite après 42 ans de carrière auprès des enfants.

M. AIMÉ, quant à lui, a passé **sept années** au sein de l'école élémentaire dont **quatre** à la direction suite au départ à la retraite de M. SAPALY.

Nous les remercions pour leur investissement auprès de nos enfants.

Belle retraite à Mme CLÉMENT et bonne continuation à M. AIMÉ.

Nous remercions également Mme NORMANDIN pour son année passée en tant que Directrice à l'école maternelle.



Gaëtan LABROUCHE, apprenti jardinier paysagiste au sein du service espaces verts de la commune, est un sportif émérite qui excelle au sein de l'émulation nautique d'aviron de Bordeaux. **En juin dernier**, il a décroché, avec ses coéquipiers une médaille d'argent aux championnats de zone sud-ouest et Occitane à Brive. Ils ont été qualifiés pour participer aux finales du championnat de France et ont obtenu la 8^{ème} place au classement général.
Toutes nos félicitations !!!!

Début juillet, deux galgonnaises, **Maïwenn et Anaïs**, accompagnées de leur coach, Nathalie DERIS, des ECURIES DE LA ROSETTE à Vérac, ont remporté **2 médailles, une d'or et une d'argent**, lors des championnats de France de Lamotte-Beuvron en équitation -sauts d'obstacles.

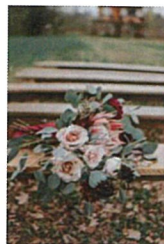
Félicitations à nos jeunes écuyères !!!!!



Brindille d'Eden

Événementiel, décoration
commerce (vitrine magasin), fleurs
séchées et shooting floral

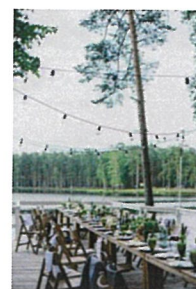
12 chemin de Malleret
33133 Galgon
0680274796
Brindille d'Eden



SYMBIOSE

Agence spécialisée dans
l'organisation et
la décoration de mariages et
d'événements privés
écoresponsables

07 68 88 96 65
[www.symbiose-
eventplanning.com](http://www.symbiose-eventplanning.com)



Pendant 35 années, Roselyne a tenu avec passion et professionnalisme le salon de coiffure « la Boite à Tifs ».

Depuis le 1^{er} septembre dernier, elle a passé les rênes avec plaisir à la jeune Estelle, déjà connue de toutes et tous et remercie sa clientèle pour toutes ces années de fidélité, confiance et bienveillance.

A présent, elle va prendre un repos bien mérité.
Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite auprès des siens.

Bonne chance et bonne continuation à Estelle et son équipe !!!!

Pet-sitter professionnelle, passionnée et expérimentée propose ses services : Taxi animalier, Service de garde à domicile pour chiens, chats et Nac (nouveaux amis de compagnie,) Promenade canine, Bien-être animal.

06 12 44 58 18
pattounespaisiblesetaventures@gmail.com

DATES A RETENIR

Journée Citoyenne
Samedi 11 octobre
de 8h à 17h



Vous êtes attachés à la propreté de votre village, l'équipe organisatrice de la journée citoyenne aussi et vous propose de la rejoindre aux services techniques : **lieu-dit Malleret-64 ter route de Vérac à Galgon, pour une** journée de nettoyage des fossés, ramassage des déchets déposés par des personnes peu respectueuses de notre environnement.
Inscriptions **avant le 4 octobre** auprès :
M. CHIAROTTO 06.13.83.71.91
M. RABEYROUX 07.89.07.06.74
M. CHAUMEIL 06 .80.64.67.55

Natura'rt
Exposition itinérante
Paysages, faune et flore des vallées de la Saye et du Meudon

Galgon (33)
Mairie (étage)
du 22 septembre au 10 octobre 2025
du Lundi au Vendredi de 8h30 - 12h / 14h30 - 17h

PEINTURES
PHOTOGRAPHIES
DESSINS

Horaires ici
ou sur : <https://saye-galgon-lary.fr>

BOURSE AUX VÊTEMENTS

DÉPÔT LUNDI 13 OCTOBRE DE 9H À 16H45
VENTE DU 15 AU 18 OCTOBRE DE 9H À 18H
REPRISE INVENDUS 22 OCTOBRE DE 9H À 14H30

Salle des fêtes
GALGON

ORGANISÉE PAR L'A.D.A.T.
(FEUILLE DE DÉPÔT À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
OU SUR LE SITE GALGON.FR)

GALGON

Près de Libourne 33
A.F.B.G organise

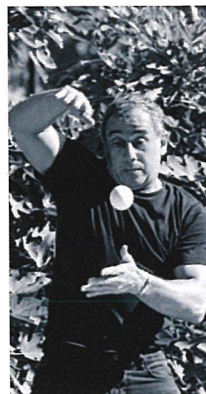


**Dimanche 26
OCTOBRE 2025**

**Foire aux Puces
Brocante**

Restauration sur place

Réservations : 06 81 21 34 28



**Mémoires circassiennes
Vendredi 7 novembre à
18h30**

à la salle des fêtes

Spectacle Tout Public à partir
de 6 ans.

Tarifs

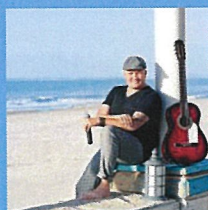
- Adultes 6 €
- Enfants de + 12 ans
3 €
- Gratuit pour les - de
12 ans

**Réservations à l'office de
tourisme du Fronsadais au
05.57.84.86.86**

**SAMEDI 15 NOVEMBRE 20H30
A l'église Saint Seurin**

**Concert Chansons Françaises
d'hier à aujourd'hui**

organisé par les Amis de l'Eglise



Avec Christophe Egroteaud

MARCHE DE NOEL

GALGON

29/11 et 30/11

Salle des Fêtes

ARTISANAT

Venue du père Noël
Maquillage enfants
Tombola
Concours de dessin (2/12ans)
Concours de couronnes de portes



Ouverture des portes

Samedi 14h/20h
Dimanche de 9h/18h

Reus : 06.76.17.21.89.
06.25.35.43.34.
06.70.26.63.42.

(Site web pour voir le site public)

TELETHON 2025



SAMEDI 6 DECEMBRE

**13h30 Marche-Inscription 3 €
Rendez-vous salle des Fêtes**

**20 h Repas dansant
avec orchestre « Joe Allain »**

25 €

**Réservations et paiement
Avant le 29 novembre
Au 06.98.15.85.40**



Le Maire présentera ses vœux à la population

**Vendredi 02 janvier 2026
à 18h00
à la salle des fêtes**

ETAT CIVIL

Naissances

17 mai : GARRY Louise
16 juin : GONZALEZ Luis
24 juin : FONTAINE Victoria
02 septembre : CANDESSOUSSENS Cyril

Mariages

24 mai : MARCHIVE Chantal et TILLION Alain
31 mai : PEYNAUD Florence et PERNIN Florent
14 juin : CHAUDET Andara et VOLUZAN Jean-Pierre
21 juin : RIO Camille et DAYON Dimitri
27 juin : BANHUDO Marie et GERLAT Edwin
28 juin : SANCHEZ Muriel et REINACHTER David
12 juillet : HAUSSEGUY Annick et VERDON Thierry
13 septembre : FOLTZER Patricia et PINTE Bruno

Décès

16 juin : SIADOUS Francis
26 juin : ETIENNE Irène veuve MURAT
13 juillet : CONVERT Nadine épouse GERLAT
30 juillet : BUREAU Alain
11 août : GAILLARD Marie-Line veuve SARASA
28 août : MASSÉ Jean